

Demande d'autorisation technique d'importation

(A adresser à la direction de la protection des végétaux, des contrôles techniques et de la répression des fraudes, inspection régionale de la protection des végétaux la plus proche)

M.....demande à M. le Directeur de la protection des végétaux, des contrôles techniques et de la répression des fraudes l'autorisation d'importer au Maroc les végétaux décrits ci-dessous :

Nom botanique de l'espèce :

Nature du matériel (p.ex. porte-greffes, greffons, boutures, plants, semences) :

Nombre :

Nom et adresse de l'expéditeur :

Pays et région de production :

Pépinière :

Origine des porte-greffes et greffons utilisés :

Le matériel à importer est : certifié virus free

(Cocher la case correspondante) certifié virus tested

non certifié

Nom et adresse de l'utilisateur :

Date d'importation envisagée :

Port d'entrée envisagé :

Lieu de plantation envisagé (Indiquez les coordonnées précises) :

Autres informations :

M. s'engage à respecter les différentes prescriptions de l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la réforme agraire n° 824-93 du 13 hija 1413 (4juin 1993) relatif aux conditions sanitaires à l'importation de certaines espèces fruitières et ornementales de la famille "Rosaceae".

(Date/Signature et cachet du demandeur)

Autorisation technique d'importation accordée

(Date/Cachet et signature
de l'inspecteur régional de la protection des végétaux)